

Début : 14h30

1. Le service civique (agrément et missions).

- La Mission Locale du 92, qui nous aide à trouver les 2 jeunes qui feront le service civique, nous demande une délibération plus récente afin de relancer le dossier. Nous avons effectivement attendu plusieurs mois afin que notre dossier pour le service civique soit transféré de Lyon (ancien siège de l'association) à Gennevilliers (siège actuel).
- Nous allons consulter l'association France volontaires ou de l'ambassade de France concernant notre demande de service civique.
- La 1^{ère} mission que nous avons prévue pour les 2 personnes en service civique est à revoir puisqu'il s'agissait de « l'aide à la construction de la maternité » mais ce n'est pas possible, il ne faut que des missions citoyennes (communication, lien entre habitants et ouvriers... « Sensibiliser et communiquer autour du chantier ») donc cette mission est à modifier puis nous pourrions renvoyer les documents et la demande sera étudiée. Il faut aussi modifier les dates : faire débuter la mission en janvier, pour 8 mois, jusqu'au 10 septembre.

On garde les missions concernant la bibliothèque et les activités pendant l'hivernage.

Idées : accompagnement de Abdou dans ses rdv avec les institutions, sensibilisation auprès des villages environnants, liens avec l'école pour la mission. On garde aussi ce qui concerne la prise de photos et de vidéos pour informer les adhérents, et le tableau de bord qui concerne l'avancement du chantier.

Délibération mise au vote :

- 1- On réoriente le service civique sur la communication et la sensibilisation auprès du public.
- 2- On demande un avis auprès de France Volontaires.
- 3- On redéfinit les dates du service civique (9 janvier au 10 septembre)
- 4- On envoie 2 jeunes en service civique

6 votes POUR

2. Relations avec les partenaires associatifs et les fondations (place et positionnement des administrateurs de YY)

Si on est sollicité par une autre association, une institution qui a un lien avec YY (financier ou autre), on met le sujet au CA et en discussion afin de ne pas se retrouver dans des situations de conflit d'intérêt.

6 votes POUR

3. chantier maternité

- Le chantier avance bien mais il est un peu en pause en ce moment car il y a beaucoup de pluie au Sénégal.

Yoonu Yeumbeul a déjà envoyé 2 fois 4000 euros de ses fonds propres; il reste une tranche de 4000 à envoyer mais pour cela nous attendons les sollicitations de MPM.

- Nous n'avons plus de souci de virement car maintenant, le transfert se fait directement sur le compte de la banque où travaille M. Mor Nguirane comme DRH qui ensuite transfère l'argent sur le compte de MPM. A Mbéyène, les adhérents de MPM devaient aussi voir avec les artisans pour essayer de faire baisser les prix de la main d'œuvre ou pour voir s'il était possible de les payer plus tard. Voir avec la diaspora si elle peut financer le surcoût des matières premières.

Yoonu Yeumbeul participe à hauteur de 11922 euros pour la maternité et 2000 pour la maçonnerie.

- La rénovation du poste de santé devait se faire en juillet-août, mais rien n'est encore fait pour le moment et, depuis juillet il y a un souci de courrier avec la caisse des dépôts et consignations (qui nous donne une subvention de 5000 euros pour ce chantier). On les rappelle mi-octobre si nous n'avons aucune nouvelle.

4. budget final des 10 ans (dépenses et recettes)

3000 euros avaient été budgétisés

Nous avons dépensé 2406 euros (1500 location gîte, matériel, stock pour repas, préparation...).

Et nous avons fait 1028 euros de recette (repas, artisanat, bar). Les recettes sont pour le projet maternité.

Une vidéo des « 10 ans » va être faite et des photos vont être mises sur le site internet.

5. informations sur le Contrat d'Engagement Républicain (obligatoire depuis 2022) pour prétendre à des subventions publiques

- Le contrat d'engagement républicain (CER) est une série d'engagements auxquels doit souscrire toute association ou fondation qui :
 - sollicite une subvention d'une autorité administrative ou d'un organisme chargé de la gestion d'un service public industriel et commercial,
 - demande un agrément d'Etat ou la reconnaissance d'utilité publique,
 - souhaite accueillir un volontaire en service civique.
- Les engagements que prennent les associations et fondations en souscrivant à ce contrat :
 - Respect des lois de la République (engagement n°1),
 - Liberté de conscience (engagement n°2),
 - Liberté des membres de l'association (engagement n°3),
 - Egalité et non-discrimination (engagement n°4),
 - Fraternité et prévention de la violence (engagement n°5),
 - Respect de la dignité de la personne humaine (engagement n°6)
 - Respect des symboles de la République (engagement n°7)

Pour faire une demande de subvention à la ville de Gennevilliers (où se situe le siège de l'association), il faut y avoir souscrit. Nous allons donc nous engager dans le CER.

6. Divers

- Yoonu Yeumbeul est enregistré au registre des associations de solidarité internationale de Gennevilliers. Quel montant de subvention peut-on demander auprès de Gennevilliers ? Se renseigner

- Le compte-rendu de l'AG va être envoyé aux adhérents.

- Deux « Palabres » vont être faits : « Les 10 ans » et « spécial maternité »

- Quand on fait une action, penser à envoyer les photos et un petit texte à JC pour qu'il le mette sur le site internet.

- Un message va être envoyé aux adhérents pour leur rappeler qu'il y a le site internet et qu'ils peuvent y trouver des photos, les comptes-rendus...
- la *Guilde du Raid* refait une formation (40 euros par jour et par personne, le 23 janvier, à Paris) pour monter des projets de solidarité internationale en y incluant le genre. 1 membre du CA s'y inscrit.
- Forum de solidarité internationale en septembre à Montpellier (à savoir pour 2023)
- La présidente profitera de son voyage à Mbéyène en avril pour travailler avec les femmes sur le projet du potager.

Prochain CA : 20 novembre, 14h30

Fin : 16h00